

## RAPPORT ANNUEL 2015

---

En 2015, la politique suisse s'est à nouveau vue dominée par l'actualité de politique étrangère. Toutefois, force est de constater qu'en Suisse, les principaux dossiers politiques sont régulièrement considérés comme des dossiers de « politique intérieure avec éléments perturbateurs externes », comme l'avait souligné la SGA-ASPE lors de sa dernière réponse de consultation. Avec sa prise de position relative au rapport de mise en œuvre de l'article 121a CF, la SGA-ASPE a lancé un signal clair dans le sens opposé. Elle a notamment rappelé que la libre circulation des personnes n'est pas négociable, et a mis en garde contre une stratégie consistant à faire croire à la population suisse que la libre circulation pourrait faire l'objet de négociations.

La SGA-ASPE maintient sa conclusion : en acceptant de justesse l'initiative contre l'immigration de masse, le peuple s'est mis en porte-à-faux vis-à-vis des accords bilatéraux, qu'il avait pourtant largement soutenus lors des précédentes votations. Cette contradiction ne peut être résolue que par le peuple lui-même : celui-ci doit être rappelé aux urnes afin de décider s'il souhaite poursuivre la voie bilatérale avec l'Union européenne.

La proposition de clause de sauvegarde – nécessairement unilatérale – ne tient malheureusement compte que des aspects de politique intérieure d'une question pourtant fondamentalement internationale. Une clause de sauvegarde incompatible avec la libre circulation des personnes ne saurait être acceptée par l'Union.

Amorcées par l'initiative sur la mise en œuvre, les attaques contre l'Etat de droit ont encore augmenté au cours de l'année sous revue. Le lancement de l'initiative « Le droit suisse au lieu de juges étrangers » concerne la SGA-ASPE jusque dans ses valeurs fondamentales, à savoir la sécurité juridique nationale et internationale, ainsi que les droits de l'Homme.

Au cours de cette année, la SGA-ASPE a contribué à la mise en place de la « Europa-Plattform Schweiz » (EPS), qui réunit plusieurs organisations et groupements favorables à l'Europe. La SGA-ASPE est représentée au Comité de l'EPS par son vice-président Rudolf Wyder.

Le secrétariat de la SGA-ASPE a été jusqu'à présent assuré par le Netzwerk Müllerhaus de Lenzburg. Karin Büchli, directrice du Netzwerk, a rempli sa mission avec compétence et dévouement. La SGA-ASPE se sépare aujourd'hui du Netzwerk et remercie Karin Büchli pour son précieux travail des 16 dernières années.

*Gret Haller* | Présidente

### « Aula politique étrangère »

Grâce à un programme attrayant, le cycle de conférences « Aula politique étrangère » a démarré avec grand succès. Le cycle a débuté en décembre 2015 par la conférence de l'ancien vice-président de la Commission européenne Günter Verheugen, qui a livré une analyse incisive des différentes crises européennes et de leurs causes. Selon M. Verheugen, qui a répondu aux questions critiques du journaliste Jacques Pilet et de l'ancien conseiller national Hans-Jürg Fehr après sa présentation, l'UE serait confrontée à sa crise la plus profonde depuis le début de l'intégration européenne. Ce premier cycle s'est poursuivi par une discussion entre les anciens conseillers fédéraux Adolf Ogi et Pascal Couchepin le 24 février sur le thème de la relation Suisse-UE en temps d'insécurité, puis par une conférence de M. Jean Asselborn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, à l'Aula de l'Université de Berne le 13 avril 2016.

Le rectorat de l'Université de Berne a généreusement mis à disposition ses locaux et les sponsors La Mobilière, la Fondation Paul Schiller, la Berner Burgergemeinde, l'éditeur Stämpfli et l'agence furrerhugi ag ont permis de lancer ce cycle de conférences « Aula politique étrangère » grâce à leurs généreuses contributions. La réponse du public était également très satisfaisante.

En avant-première du cycle, un podium portant le titre « Les élections 2015 et l'Europe » a eu lieu, toujours dans l'Aula de l'Université, avec des représentants des cinq partis gouvernementaux. La discussion fût animée. Enfin, la conférence du conseiller fédéral Didier Burkhalter sur « L'ordre de paix européen entre crise et renouvellement » a évidemment rencontré un intérêt tout particulier. Le cycle 2016/17 de l'Aula politique étrangère est déjà en phase de préparation, et sera à nouveau consacré aux relations Suisse-Europe.

## **Manifestation annuelle**

La manifestation faisant suite à l'Assemblée générale du mois de mai 2015 a été consacrée à la thématique de l'entente en politique. La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a abordé ce sujet du point de vue de son expérience avec la péréquation financière entre les cantons, tandis que M. Gilles Grin a approfondi la thématique de l'entente dans le cadre de l'intégration européenne. Cette même thématique sera reprise lors de la manifestation annuelle 2016, organisée en collaboration avec la Nouvelle Société Helvétique NSH et le Forum de politique étrangère foraus.

## **Communication**

Les activités de communication de la SGA-ASPE ont été sensiblement développées et approfondies pendant l'année 2015. Le nouveau site Internet a vu le jour dès le mois de janvier, et propose désormais de nouveaux textes à une fréquence hebdomadaire. Tous les deux mois, la Présidente commente l'actualité de politique étrangère par un nouvel éditorial. 14 auteurs différents, dont quatre membres du Comité, se sont déjà exprimés sur des sujets tels que les accords bilatéraux, le rapport entre droit international et droit national, le développement, ainsi que d'autres sujets. Par ses « Lesetipp », la SGA-ASPE ambitionne de proposer un guide de lecture aux personnes intéressées à la politique étrangère.

Depuis le mois de septembre paraît le « Faktenblatt Schweiz – EU », disponible pour l'instant uniquement en langue allemande. Le premier numéro s'est penché sur le sujet de la politique en matière d'asile, « Asile, Suisse et Europe ». Le deuxième a illustré la « success story des bilatérales » en matière d'exportation de denrées alimentaires, tandis que le troisième numéro, rédigé en décembre et publié en janvier 2016, a abordé la relation franc suisse et euro sous le titre « Plus d'influence extérieure que d'autodétermination ? ». Les éditions suivantes évoqueront la question de la « clause guillotine », les médias, la recherche et l'électricité.

Notre « Infolettre » mensuelle renvoie aux nouveaux contenus de notre site Internet. L'Infolettre est envoyée par voie électronique aux membres et à d'autres personnes intéressées. A la fin de l'année dernière, elle était distribuée à plus de 800 lecteurs.

Quant à la page Facebook de l'Association, elle touche également un nombre toujours plus élevé de personnes : fin 2015, elle avait récolté presque 500 « likes ». Elle propose à nos lectrices et lecteurs une sélection des textes parus dans les médias, tant suisses qu'internationaux. Enfin, l'« Espresso diplomatique », une co-production entre la SGA-ASPE et le foraus, paraît chaque semaine et propose l'unique agenda de politique étrangère tout en approfondissant deux ou trois sujets de politique étrangère avec un rapport à la Suisse.

## **Finances**

Outre les frais liés aux manifestations, à la communication et à la gestion de l'Association, les comptes 2015 reflètent des charges uniques liées au transfert du secrétariat de Lenzburg à Berne. Celui-ci s'est déroulé par étapes : la gestion du site Internet de la SGA-ASPE et l'organisation du cycle de conférences « Aula politique étrangère » ont été reprises en début d'année par l'agence bernoise furrerhugi ag. La gestion des membres a été transférée au début du deuxième semestre. Enfin, avec les comptes annuels 2015, le transfert de la comptabilité de Lenzburg à Berne est désormais achevé.

En prévision du transfert du secrétariat, les archives de l'Association ont été inventoriées et transmises aux Archives fédérales suisses fin 2015. Lors de l'année sous revue, la SGA-ASPE a soutenu le colloque « Sicherheitspolitik » de Zurich, qui a organisé le 28 octobre une conférence intitulée « Comprendre Putin? ».